



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99070

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2026

ÉDITÉ LE

07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 134 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2005 B 00365

Siret : 453 238 354 00063

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6525310-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K11917F1244000/001 648436/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K11917F1244000/001 648436/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : LOOK HABITAT

23 RUE DE L'AVENIR
14650 CARPIQUET

Téléphone : 0231355787

Portable : 0665596948

Site Internet : <http://www.pleinjour-renovation.fr>

E-mail : contact@pleinjour-renovation.fr

Responsabilité légale :
DELAMARE PATRICK CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	30/04/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/10/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/10/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	23/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/10/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	02/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.